## Université PANTHÉON - ASSAS (PARIS II)

U.E.C.2

## **Droit - Economie - Sciences Sociales**

2160

**Assas** 

Session:

Mai 2016

Année d'étude :

Deuxième année de licence en droit

Discipline:

Finances Publiques

(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :

M. Martin COLLET

Document(s) autorisé(s): AUCUN

ATTENTION : Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en <u>15 lignes maximum</u> (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :

1/ La notion de dette publique. (2 points)

2/ La gestion de fait. (2 points)

3/ L'indépendance des banques centrales. (2 points)

4/ La « règle d'or » des finances publiques (2 points)

5/ Le principe d'universalité budgétaire. (2 points)